

Assemblée générale de *Droit au vélo* – ADAV, 02 septembre 2020

Rapport financier de l'année 2019

L'année 2019 se termine avec un résultat positif. Ce résultat représente 4.4 % de notre budget, soit 16 jours de fonctionnement, ce qui nous permet un fonctionnement sans heurt malgré l'irrégularité et les délais des versements des subventions d'exploitation.

L'apport des cotisations et des dons des adhérents, 7,5 % du budget, permet d'assurer les charges courantes de l'association.

Nos subventions d'exploitation ont légèrement diminué suite à la fin d'une mission confiée par la DREAL. Elles représentent malgré tout 82 % de notre budget. Nos subventions continuent toutefois à se diversifier ce qui accroît notre indépendance.

L'année 2019 a ainsi vu la concrétisation de nouvelles conventions avec :

- la ville de Béthune
- la ville de Marcq-en-Barœul
- la ville de Maubeuge
- la Communauté d'agglomération du Boulonnais (CAB)

Nous avons aussi pu compter avec la reconduction pour trois ans de nos partenariats avec le Département du Pas-de-Calais et avec Hauts-de-France Mobilités. Nous avons ainsi poursuivi et développé notre travail avec le soutien de nos partenaires antérieurs :

- l'Ademe et la Région Hauts-de-France, convention annuelle, pour la mission du Crem
- Hauts-de-France Mobilités, convention triennale 2019-2021
- le Conseil Départemental du Nord, convention triennale (juillet 2018 à juillet 2021)
- le Conseil Départemental du Pas-de-Calais, convention triennale 2019-2021
- la Métropole Européenne de Lille (MEL),
- la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD),
- la Communauté Urbaine d'Arras (CUA),
- la ville de Bruay-la-Buissière
- la ville de Grande-Synthe
- la ville de Hazebrouck,
- la ville de Lens,
- la ville de Ronchin,
- la ville de Saint-Laurent-Blangy,
- la Ville de Villeneuve d'Ascq,

Les prestations représentent un total de 8,5 % du budget. Il s'agit pour l'essentiel de demandes d'entreprises, d'administrations et de collectivités pour les accompagner sur les Plans de Mobilité. Le partenariat développé avec les *Explorateurs de la transition* nous permet de développer les prestations.

La gestion rigoureuse de l'association permet de maintenir nos dépenses et préserver notre masse salariale.

L'année 2020 s'annonce de bon augure avec l'engagement de la Ville de Lille qui redevient un partenaire financier et avec le soutien attendu de la DREAL, de l'ADEME et du Département du Nord pour créer un poste de chargé de projet dédié à l'accompagnement des plans de mobilité des collèges du Nord et du Pas-de-Calais. A cela s'ajoute aussi des promesses de conventions avec la Communauté de Communes de Pévèle-Carembault et Valenciennes Métropole. D'autres contacts plus ou moins avancés existent avec d'autres collectivités...

L'apport de ces nouveaux financements permettra la création d'une seconde embauche en plus de celui dédié au plans de mobilité des collèges.

Cette augmentation substantielle de nos subventions pour 2020 est la reconnaissance de notre action régionale qu'il convient de développer et consolider.

Olivier DUTEL, Trésorier de Droit au vélo - ADAV

